

LE PETIT MICHELOIS

Bulletin Municipal n°10

juillet 2025



«La compétition sportive est une parabole qui illustre parfaitement la grande course de la vie».

*Claude Lelouch,
cinéaste français*

Dans ce numéro

- La vie associative
- Coup de projecteur
- La relève
- Évolution du climat
- L'histoire de notre église
- Tribune libre



LE MOT DU MAIRE

Saint Micheloises, Saint Michelois,

Nous arrivons au terme de ce mandat électoral, les prochaines élections communales auront lieu en Mars 2026.

Ces 5 dernières années nous ont apporté leur lot d'événements divers et variés, avec une période COVID de plus d'un an où nous avons vécu 3 confinements successifs, perturbant notoirement les activités économiques, sociales et culturelles de notre pays.

A peine sortis de cette période difficile, nous apprenons le 24 février 2022 que la Russie vient de lancer l'invasion de l'Ukraine, ce conflit aux portes de l'Europe nous impacte économiquement, avec une augmentation de certains produits et denrées alimentaires, et ébranle fortement la cohésion de la communauté européenne. Les équilibres politiques, solidement en place au lendemain de la seconde guerre mondiale, n'existent plus, les alliances passées se fragilisent, chacun commence à regarder son nombril, à défendre son pré carré, on joue de moins en moins collectif, l'individualisme et le populisme sont en train de s'imposer.

Dans le même temps, les mouvements : Metoo, Balance ton porc et Woke prennent de l'ampleur, les langues se délient, les révélations sur les atteintes sexuelles émergent dans tous les milieux, on ressort les cadavres des placards, les piliers de la société se fissurent, ce que l'on croyait blanc et pur devient terne et sale.

Bref, le monde est en train de changer !

Cette dure réalité ne doit pas nous empêcher de continuer à œuvrer pour la collectivité, il faut rester confiant en l'avenir et garder son optimisme car l'homme a toujours su s'adapter à son environnement.

D'ailleurs, 42% des maires sortants vont se représenter aux prochaines élections, mais je ne ferai pas partie de ceux-là, après 18 ans passés au service de ma commune, je me retire.

Sur ce mandat, j'ai eu le plaisir d'accompagner une équipe motivée qui a su garder le cap que l'on s'était fixé pour mener à bien de nombreuses réalisations, je remercie chaleureusement les élus et mes collaborateurs pour leur engagement à mes côtés au service de la collectivité.

Je vous souhaite un bel été et vous incite à vous impliquer dans la vie communale pour continuer à préserver nos valeurs et notre patrimoine.

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté » (W. Churchill).

Pierre COLOMB

► Vin d'honneur

La municipalité vous convie au traditionnel apéritif de la vogue



le dimanche 6 juillet à 11h30

REALISATIONS

Réalisations 2024

- Remplacement de l'enseigne de la mairie
- Toiture de la bascule
- Toiture du local de stockage de la mairie
- Remplacement de l'auvent de la MAM
- Remplacement des menuiseries de l'ancienne cure
- Isolation de la salle de la cour de la mairie
- Aménagement de la rue du Chalon
- Installation d'éléments fitness au city stade
- Aménagement de la cour de l'école
- Rénovation de la fontaine



Projets

- Réfection de la clôture et de la façade de la mairie
- Aménagement du parvis de l'église
- Étude de l'aménagement de l'entrée nord du village
- Étude d'implantation de panneaux photovoltaïques
- Climatisation de la mairie et de la salle de la cour

LA VIE ASSOCIATIVE



FÊTE MÉDIÉVALE
SAINT MICHEL SUR SAVASSE

MARCHÉ MÉDIÉVAL
Samedi et Dimanche

BANQUET MÉDIÉVAL
Samedi soir et dimanche midi

SPECTACLE ÉQUESTRE
Samedi et Dimanche

SPECTACLE DE FEU
Samedi 22h30

LE 5 JUILLET 2025 À 14H
LE 6 JUILLET 2025 10H-19H

Animations, fanfare, ateliers, combats



PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Samedi 5 juillet

14h
Ouverture officielle de la fête

14h30
Olympiades (de 6 à 12 ans, limité aux 100 premiers inscrits)

17h
Spectacle équestre

19h
Apéritif offert par le comité des fêtes

19h30
Banquet Médiéval

22h
Retraite aux flambeaux

22h30
Spectacle de feu

23h
Bal médiéval

Dimanche 6 juillet

10h
Ouverture du marché

11h30
Apéritif offert par la municipalité

12h
Banquet Médiéval

15h
Défilé-dances

16h
Combat des Mannheim

17h
Spectacle équestre médiéval

18h
Tirage tombola

ACCÈS GRATUIT

ANIMATIONS GRATUITES SUR LES 2 JOURS

Marché médiéval, Animation des campements, Déambulations et Animations de rue, Jeux médiévaux, Tir à l'arc, Présentation d'armes, Combats etc...

Pour participer pleinement à la fête, venez costumés

LA VIE ASSOCIATIVE



La fin de l'année scolaire arrive à grands pas mais l'équipe de l'Amicale Laïque les Collines n'est pas encore au repos !

L'heure est d'abord au bilan de la 13ème édition Montmich' qui, grâce à une météo très favorable, a vu 979 personnes (700 randonneurs et 279 vélos) arpenter les 8 parcours (4 pédestres et 4 parcours VTT) soigneusement préparés et mettant en valeur nos beaux chemins et sentiers. L'équipe de l'Amicale tient à remercier tous les bénévoles permettant la tenue d'une telle manifestation : parents d'élèves, anciens membres de l'Amicale, agriculteurs, membres des autres associations de nos deux communes...

Le 18 mai, jour de la randonnée, le tirage de la tombola des écoles a également été effectué avec pas moins de 53 gagnants et la meilleure vendeuse de tickets récompensée.

L'équipe de l'Amicale se prépare désormais aux deux derniers évènements de l'année : la fête de la musique qui aura lieu le 21 juin à l'Espace du Bagnol avec, dès 19h30, une démonstration de Zumba kids. La première partie sera assurée par un Parfait Inconnu suivie d'un concert du groupe rock Road Cactus dès 20h30 ! Le 27 juin, à Montmiral, viendra la fête des écoles où petits et grands pourront profiter de différents jeux et animations.

Les différents évènements et ventes à emporter organisés tout au long de l'année par l'Amicale Laïque les Collines aura permis la réalisation de nombreux projets pédagogiques sur l'année scolaire 2024/2025 dont une sortie de fin d'année à la grotte de Choranche pour les élèves de St Michel et une excursion au zoo de Peaugres pour les enfants scolarisés à Montmiral.

L'Amicale vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous dès la rentrée pour de nouveaux évènements ! N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail : lescollines26750@hotmail.fr ou via la page Facebook de l'association Amicale Les Collines.



LA VIE ASSOCIATIVE

Remise du manifeste pour la chasse par les membres de l'ACCA.



La Maison d'Assistants Maternelle « Les Minimoy's » dispose de places à temps plein à partir de septembre 2025.

Située sur la commune de Saint Michel sur Savasse juste à côté de l'église nous sommes ravies de vous accueillir ainsi que de répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à nous joindre au 04-75-45-58-12

VINCENT Jacqueline PELLAT Christiane VINCENT Aurore
Assistants Maternelle Agrées



LA VIE ASSOCIATIVE

Le club de la Savasse a programmé 2 manifestations pour cet automne :

- le samedi 27 septembre 2025 : un thé dansant
- le jeudi 20 novembre 2025 : la soirée Beaujolais nouveau.

Ces événements auront lieu à l'Espace du Bagnol.



Nous avons également eu la joie de fêter l'anniversaire d'Eva Lambert qui a soufflé ses 95 bougies.



PLAN DE CIRCULATION DE GENISSIEUX



RÉDUIRE LE TRANSIT RUE PÉNELON ET RUE CHARLES MESSANCE :
L'accès qui lie la départementale à la rue Charles Messance sera donc fermé aux voitures. Cela permettra d'alléger la circulation montante rue Pénelon et rue Charles Messance.



POUR LA SÉCURITÉ, RÉDUIRE LA CIRCULATION RUE SIMON CHOPIN
Aux heures de pointe la rue Simon Chopin est empruntée par beaucoup comme simple transit (souvent nord/sud). Ces personnes seront incitées par plusieurs dispositifs, dont une partie en sens unique, à utiliser le contournement via le carrefour Est (D12/D90B).



NE PAS AUGMENTER LE TRAFIC SUR LA PETITE MUSENNE
Pour éviter un report du trafic dans la rue de la Petite Musenne, celle-ci ne sera plus empruntable depuis la D12, mais deviendra accessible depuis la rue Ernest Motin. Une mesure des débits de transit sera effectuée par radars pédagogiques avant et après les modifications de la circulation.



LAISSER SA PLACE AUX VÉLOS
L'agglomération Valence-Romans développe les voies cyclables dans le cadre du projet Cyclo. Il est ainsi prévu que Genissieux soit reliée à Saint-Paul-lès-Romans. En prévision, plusieurs rues seront aménagées en voies partagées, dites "CVCB", ou cheminement à voie centralisée.



DERNIERE MINUTE

La Caravane POP CORN sera présente à l'Espace du Bagnol le mercredi de 14h à 18h30, uniquement.

A compter de la prochaine saison (de septembre 2025 à mars 2026), la chasse sera fermée sur l'ACCA de Saint Michel sur Savasse les mercredis !

CADRE DE VIE



- Rénovation de la fontaine
- Aménagement de la cour de l'école
- Installation d'éléments fitness au city stade



COUP DE PROJECTEUR

HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE

Merci Marcelle !

Qui ne connaît pas Marcelle Peillet ?

Bressane d'origine, Marcelle est arrivée seule, à Saint Michel sur Savasse à l'occasion d'un évènement familial en 1960, à l'âge de 23 ans.

L'instituteur du village – Max – lui réserve un accueil chaleureux qui reste pour elle un moment mémorable. Très présent à ses côtés, il la guide, la soutient et l'encourage à intégrer des associations au sein du village.

Peu de temps après son arrivée, Marcelle rencontre Louis qui travaille à la forge familiale du village. Ils se marièrent en 1960.

Cela fait donc maintenant 63 ans que Marcelle est entièrement dévouée pour notre commune.

Lors de notre rencontre, Marcelle nous a gentiment détaillé ses débuts professionnels.

Son premier travail est surprenant : gérante de cabine téléphonique pour les « P.T.T. ». Elle s'occupait de la gestion des appels téléphoniques pour les habitants du village, de la réception et envois de télégrammes. L'emplacement était tout aussi inattendu : le téléphone était posé sur un meuble imposant dans sa salle à manger !

À domicile, elle travaillait aussi pour Groupama (Mutuelles Agricoles) et ce, durant 28 ans.

Puis pendant 40 ans, Marcelle a dignement représenté notre commune en rédigeant des articles pour la presse locale : « le Peuple Libre », le « Local », et 30 ans de servitudes pour le journal « l'Impartial ».



Marcelle, c'est aussi l'auteure de 40 cahiers d'archives relatant l'histoire de notre commune :

de l'indépendance de notre village en 1862 qui sera officialisée le 17 avril 1884 (scission avec la commune de Montmiral) jusqu'à nos jours.

Passionnée par la vie du village et en collaboration avec les associations locales (foot, gym, club du 3^{ème} âge...), elle a tenu notamment la présidence du comité des fêtes pendant 10 ans, puis le poste de secrétaire et est restée bénévole active jusqu'à l'année dernière.

« C'est un travail très intéressant, j'aime retracer le passé de notre village ainsi que la vie de la collectivité ; il est utile de laisser des souvenirs pour les générations futures » nous confie Marcelle.

Confectionner des classeurs-mémoire pour la commune a représenté des heures de travail ; de nombreuses recherches ont été effectuées dans les archives de la mairie.

Chaque évènement festif ou autre, passé sur la commune a été rédigé et illustré de photos d'époques et de plus récentes, d'anciennes cartes postales, d'articles de presse, et de commentaires.

Marcelle a conservé soigneusement tous ses cahiers d'archivage dans ses placards et elle en a récemment généreusement fait don à la commune.

Il est donc dorénavant possible de venir les consulter en mairie.

Elle gardera en mémoire, hormis son appétence pour l'histoire de Saint Michel, tous les échanges fructueux, les relations amicales et les liens tissés, mais souhaiterait maintenant qu'une personne dévouée puisse continuer son travail avec bienveillance.

En attendant de trouver un passionné qui relèvera le défi, l'ensemble de l'équipe municipale te remercie vivement Marcelle pour ton engagement au sein de la commune et pour ces 40 cahiers d'archivage que nous conserverons précieusement avec soin.



LA RELÈVE...

*Tous les enfants ont du génie,
le tout c'est de le faire appa-
raître.*

Charlie CHAPLIN

Découverte du village : un audio-parcours réalisé par nos jeunes explorateurs

Dans le cadre de l'engagement de notre école envers la valorisation du patrimoine local, nos élèves de St Michel ont récemment mis en place un projet passionnant : un audio-parcours qui invite à découvrir les trésors de notre village et de Montmiral.

Ce parcours, accessible à tous, se compose de cinq points remarquables que nos jeunes chercheurs ont soigneusement sélectionnés. À l'aide de panneaux d'information installés à chaque site, les visiteurs peuvent découvrir l'histoire, l'architecture et les anecdotes qui font la richesse de notre commune. En complément, un audio-guide, disponible via une application mobile ou en scannant un QR code sur chaque panneau, offre une narration captivante pour enrichir la visite.

Ce projet vise à sensibiliser petits et grands à notre patrimoine tout en favorisant la découverte ludique de notre environnement, tout en pratiquant une activité physique accessible à tous. Nous félicitons chaleureusement nos élèves pour leur implication et leur créativité, qui ont permis de réaliser cette belle initiative collective.

Nous invitons tous les habitants et visiteurs à venir profiter de cet audio-parcours pour (re)découvrir notre village sous un nouveau jour !

Les points remarquables :

Le Village de St Michel / Le Vercors / La tour de Montmiral / Les éoliennes / La faune et la flore autour de l'étang de Montmiral



LA RELEVÉ...

BIBO LE CLOWN JARDINIER

Le 10 avril, Bibo est venu passer la journée avec nous. Nous avons assisté à son spectacle le matin. Il nous a fait rigoler avec ses histoires de graines et il nous a même raconté l'histoire de « Jack et le haricot »



L'après-midi, il est venu dans la classe nous expliquer comment poussent les plantes et nous avons planté des graines de haricots, petits pois et radis. Nous sommes maintenant prêts pour notre potager !

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

JANVIER 2025

Pour l'année 2025, plusieurs projets sont en cours ou en réflexion.

Les travaux 2024 suivants sont en cours de réalisation ou prochainement terminés :

La Rue du Chalon

Les équipements fitness

La cour de l'école

L'isolation de la salle de la cour de la mairie

Plusieurs projets sont envisagés pour 2025. Avant le vote du budget, il est nécessaire de se renseigner pour connaître leur coût et voir si leur réalisation peut être possible :

Le parvis de l'église

Le mur d'enceinte de la mairie et la façade de la mairie

L'étude pour récupérer la source communale

Le projet de panneaux photovoltaïques au sol

La pose de la statue du Saint Michel Place Val'Fontaine

Les travaux de voirie annuels et de curage de fossés

Le fleurissement du village

L'achat d'un tracteur et l'agrandissement de l'atelier en conséquence

L'aménagement de l'ancienne lagune près du City stade

L'aménagement de l'entrée nord avec l'ancienne piscine et la fin du Chemin de la Vieille Eglise (du pont du Bagnol au pont de la Savasse)

L'achat de guirlandes supplémentaires pour la Côte Maréchale

Les travaux de busage sur le fossé Impasse de la Rivere

Le cheminement piéton à l'entrée sud du village

La mise en place d'une borne de recharge (en partenariat avec le SDED)

Compte administratif 2024

	Commune
Dépenses fonctionnement	324 760,09 €
Recette fonctionnement	406 247,94 €
Résultat de l'année	81 487,85 €
Résultat antérieur	135 548,74 €
Résultat définitif	217 036,59 €
Dépenses investissement	120 062,18 €
Recettes investissement	181 378,53 €
Résultat de l'année	61 316,35 €
Résultat antérieur	45 438,62 €
Résultat définitif	106 754,97 €
RAR dépenses (reportés)	162 155,80 €
RAR recettes (reportés)	48 097,50 €

(RAR = reste à réaliser)

FEVRIER 2025

Le zonage pluvial de Valence Romans Agglo

Le zonage pluvial est une planification intercommunale qui va identifier les parcelles soumises au risque inondation et ruissellement et qui seront alors considérées comme non constructibles ou avec une nécessité de récupérer l’eau sur le terrain. Ce zonage devra alors

être intégré aux documents d’urbanisme des communes afin de répondre à la problématique de la gestion des eaux pluviales.

Les objectifs du Zonage Pluvial

Concevoir pour tous les projets une Gestion des Eaux Pluviales :

- À la source
- Par infiltration superficielle
- En privilégiant les solutions végétales
- En privilégiant les aménagements multifonctionnels
- En réduisant l'imperméabilisation du sol

→ Définir les règles et recommandations qui permettront à VRA de mettre en œuvre sa stratégie de gestion des Eaux Pluviales au travers du Zonage Pluvial et du Règlement de service GEPU

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

MARS 2025

LANCEMENT D'UN PROJET D'IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL SUR LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL

Suite à la présentation faite en mairie par les représentants d'Electricité d'Azur lors du Conseil municipal du 7 janvier et après la clarification de la DDT sur les ZAE nR, il est proposé de se prononcer sur le projet présenté et de décider de se lancer ou pas dans la démarche. Il s'agit ici de lancer les études de faisabilité du projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol sur des parcelles communales. Voté à l'unanimité.

JURES D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2026 a eu lieu le 27 février en fin de journée à St Donat. Pour Saint Michel, Lucien PARAT et Emile BECHET ont été tirés au sort.

AVRIL 2025

Budget 2025 :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2025	Chapitres	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	94 339,20 €	70	Produit des services	17 784,50 €
012	Charges de personnel	86 268,00 €	73	Impôts et taxes	288 283,95 €
65	Autres charges de gestion cour	339 930,51 €	74	Dotations et participations	60 112,00 €
66	Charges financières	603,00 €	75	Autres produits de gestion cour	28 015,00 €
TOTAL DRF		521 140,71 €	013	Atténuation de charges	- €
023	Virement à la section d'invest	78 302,25 €	76	Produits financiers	- €
014	Atténuation de charges	1 000,00 €	TOTAL RRF		394 195,45 €
042	Amortissement et provisions	2 278,00 €	042	Opérations d'ordre entre sect	2 440,00 €
TOTAL DOF		81 580,25 €	TOTAL ROF		2 440,00 €
002	Résultat N-1 Déficit	- €	002	Résultat N-1 Excédent	206 085,51 €
TOTAL DEPENSES FONCT		602 720,96 €	TOTAL RECETTES FONCT		602 720,96 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2025	Chapitres	Libellé	BP 2025
20	Immo incorporelles	1 000,00 €	13	Subventions d'investissement	62 976,00 €
21	Immo corporelles	140 337,00 €	16	Emprunts	- €
23	Immo en cours	17 000,00 €	10	Dotations et fonds divers	18 420,00 €
16	Emprunts	4 847,00 €	1068	Excédent de fonct capitalisés	10 951,08 €
TOTAL DRI		163 184,00 €	TOTAL RRI		92 347,08 €
040	Opérations d'ordre entre sect	2 440,00 €	021	Virement de la section de fon	78 302,25 €
041	Intégration	- €	040	Opération d'ordre entre sect	2 278,00 €
TOTAL DOI		2 440,00 €	041	Intégration	- €
001	Résultat N-1 Déficit	- €	TOTAL ROI		80 580,25 €
	Restes à réaliser	162 155,80 €	001	Résultat N-1 Excédent	106 754,97 €
TOTAL DEPENSES INVEST		327 779,80 €		Restes à réaliser	48 097,50 €
			TOTAL RECETTES INVEST		327 779,80 €

VOTE DU TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2025

Comme chaque année, le conseil municipal doit se prononcer sur les taux des impôts locaux.

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 30,51 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 63.63 %

Taxe d'habitation : 12 %

MAI 2025

REGIE DE CHALEUR – MISE EN PLACE D'UNE POMPE A CHALEUR CHAUD/FROID SUR LE RESEAU DE LA CHAUFFERIE POUR CLIMATISATION DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DE LA COUR

Comme évoqué lors du vote du budget de la régie de chaleur, ce dernier est excédentaire en investissement. Ainsi, des travaux ont été prévus en conséquence lors du vote du budget : prévoir la mise en place d'une pompe à chaleur pour alimenter la Mairie et la Salle de la Cour. Cela permet d'avoir un chauffage de secours l'hiver et une climatisation l'été.

Un devis a été fourni par l'entreprise Smart Power Energy. Le montant des travaux est de 13 746,75 € HT, subventionné à 50% par le SDED.

DEMANDE DE SUBVENTION EN NATURE AUPRES DU CONSEIL REGIONAL – POUR UN BARNUM AU PROFIT DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Les communes de moins de 2000 habitants peuvent demander au Conseil Régional la fourniture d'un barnum de 3 m x 3 m, gratuit, pour le mettre à disposition des associations locales. La demande a été envoyée.

REUNION CANTONALE DU 24/04 POUR LA REPARTITION DES SUBVENTIONS

Le 24 avril 2025, Emmanuelle ANTHOINE et David BOUVIER ont conviés les élus du canton de la Drôme des collines (31 communes) à une réunion pour arbitrer la répartition de l'enveloppe de subvention du Département. Des projets ont été supprimés par les communes, d'autres décalés. Montant des subventions demandées : 400000€ environ, montant octroyé : 280000€ environ.

La subvention pour les travaux de la Rue du Chalon (39 663 €) va être octroyée.

La subvention pour les travaux de toiture effectués en début d'année (local derrière la mairie et bascule) va être octroyée également (3 482 €).

EVOLUTION DU CLIMAT

Indicateurs "Climat"

Température moyenne par saison (en °C)



A l'échelle de la France, la température moyenne annuelle augmentera de plus de 2.0 °C d'ici l'horizon 2050 par rapport au climat récent, ce réchauffement étant plus marqué l'été que l'hiver.

Pour votre commune, la figure ci-dessus représente, saison par saison, l'évolution de la température moyenne entre le climat récent et celui attendu à l'horizon 2050.

Nombre annuel de jours en vague de chaleur



Un jour est considéré en vague de chaleur s'il s'inscrit dans un épisode, se produisant l'été, d'au moins cinq jours consécutifs pour lesquels la température maximale quotidienne excède la normale de plus de cinq degrés.

L'augmentation du nombre de jours en vagues de chaleur est déjà perceptible et se poursuivra sur l'ensemble du pays d'ici l'horizon 2050.

Pour votre commune, la figure ci-dessus représente l'évolution du nombre annuel de jours en vague de chaleur, entre le climat récent et celui attendu à l'horizon 2050.

🌡️ Nombre annuel de jours de gel

2050 +2,7°C



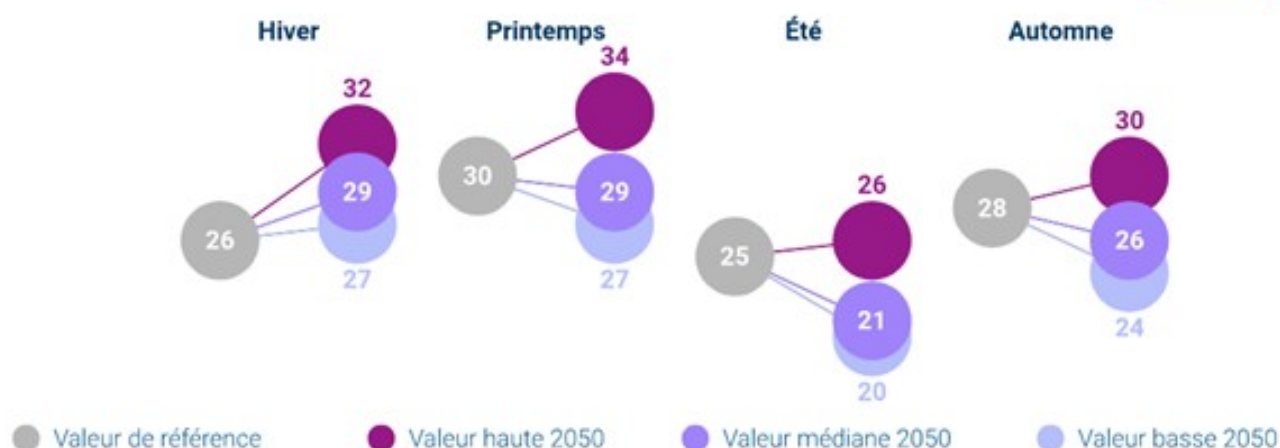
Est considéré comme jour de gel un jour où la température descend en dessous de 0 °C.

A l'échelle de la France, le nombre annuel de jours de gel baissera fortement dans le climat futur.

Pour votre commune, la figure ci-dessus représente l'évolution du nombre annuel de jours de gel, entre le climat récent et celui attendu à l'horizon 2050.

☁️ Nombre de jours par saison avec précipitations

2050 +2,7°C



Un jour est considéré avec précipitations si la quantité d'eau recueillie est supérieure à 1 mm (c'est-à-dire supérieure à un litre d'eau par mètre-carré).

A l'échelle de la France, le nombre annuel de jours avec précipitations évolue peu d'ici l'horizon 2050, mais une légère baisse en été et une légère hausse en hiver sont cependant probables sur la majorité du pays.

Pour votre commune, la figure ci-dessus représente, saison par saison, l'évolution du nombre de jours avec précipitations entre le climat récent et celui attendu à l'horizon 2050.

UN MOT D'HISTOIRE

Eglise de Saint Michel

→ **1857** : Le conseil municipal de Montmiral vote un budget de 15 000 frs pour la construction de la nouvelle église suite aux plans et devis dressés par Mr Riollé architecte à Romans ainsi que la démolition de l'ancienne église.

M. François Robert donne un terrain section K N°440 du cadastre Napoléonien.

→ **1859** : Les plans présentés sont rejetés par l'architecte diocésain Mr Bailly ; le Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes a trouvé les proportions trop grandes.

M Dannonay architecte à Bourg de Péage dresse de nouveaux plans

→ **1860** : Un autre architecte, Mr Bulot (architecte départemental) envoie de nouveaux plans et devis car les dimensions sont jugées trop importantes par l'architecte diocésain.

→ **1863** : La construction de l'église est enfin lancée, c'est Joseph Reymon-Buisson, entrepreneur domicilié à Peyrins qui aura les travaux en charge.

Les conseillers municipaux de la section de Saint-Michel s'émeuvent du fait que les plans soient déposés à la Mairie de Montmiral et demandent à ce qu'un habitant de Saint Michel soit désigné pour remplacer le maire lors des visites de l'architecte et que les plans soient déposés chez l'adjoint.

→ **1864** : Les travaux sont bien avancés grâce aux sacrifices financiers de la commune et aux dons des souscripteurs.

→ **1866** : Signature de la réception provisoire de travaux avec quelques réserves : la pierre de taille employée est de qualité inférieure ; elle donne lieu au décompte à une réduction de prix. Quelques pierres sont de qualité tellement inférieure qu'elles devront être enlevées et remplacées. Le glacis en béton dans l'intérieur de l'église a été mal fait et doit être entièrement refait. Le clocher, dont les piles isolées de l'axe de la sonnerie ne sont pas d'aplomb. En conséquence, les travaux ne peuvent être définitivement reçus qu'à la suite d'un arrangement.

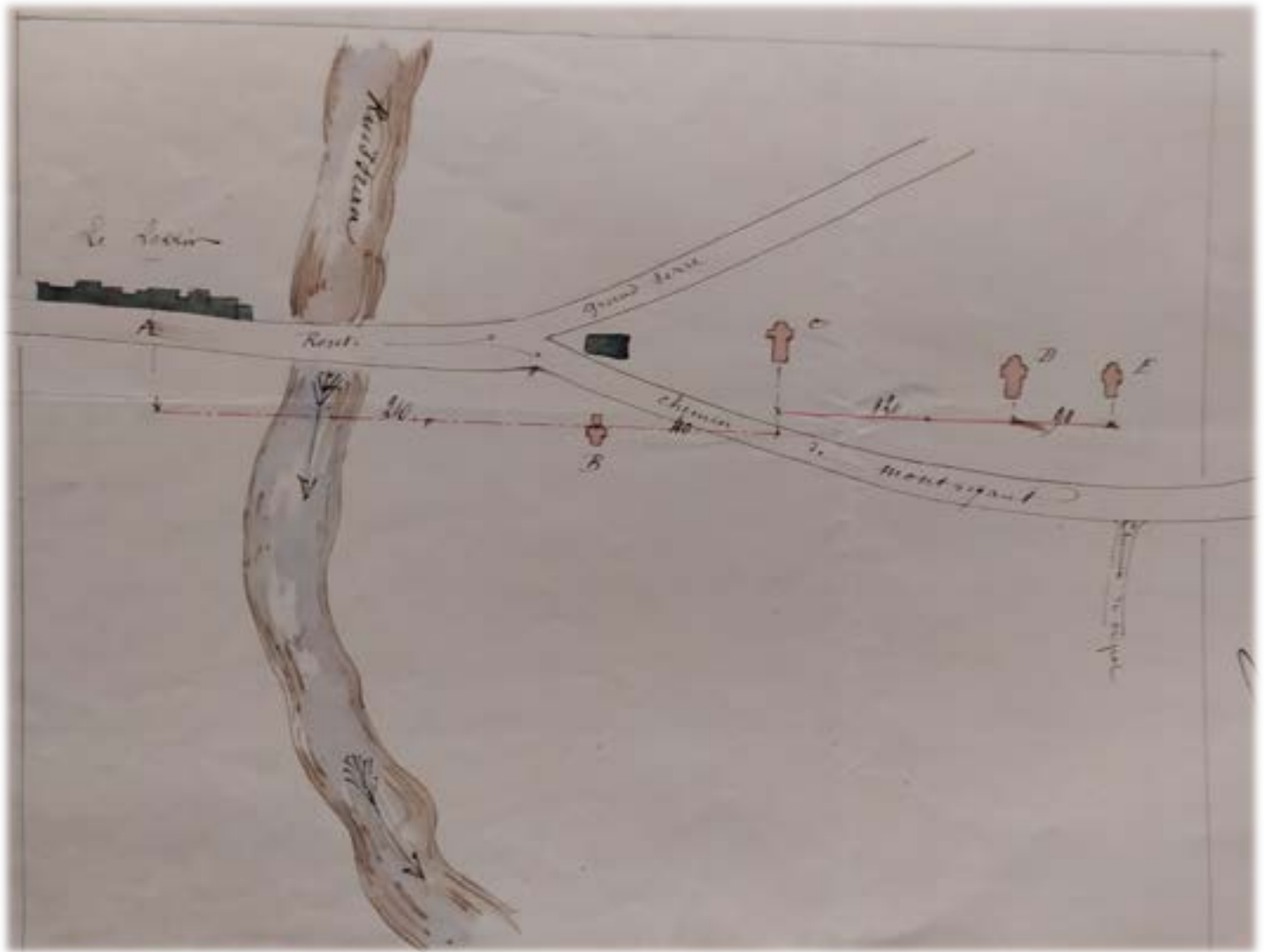
→ **1868** : La réception définitive des travaux est signée, les malfaçons signalées dans le procès-verbal de 1866 ont été réparées sans altérer la solidité de l'édifice. Mr Bulot, architecte, s'en est assuré en visitant de nouveau les travaux.

→ **1885** : Il y a des travaux urgents à réaliser au clocher. Mr Cheynel, architecte, est chargé de dessiner les plans et de faire le devis. C'est Mr Vassy, maréchal-ferrant, qui s'occupera des réparations.

→ **1886** : On fait installer des grillages aux fenêtres pour garantir les nouveaux vitraux contre toutes sortes d'accidents.

→ **1892** : De nouveaux fonts baptismaux ont été achetés : marchepied en granit rouge, colonne et vasque en pierre poncée de l'échaillon, couronnement en pierre poncée du Brouzet.

→ **1897** : Les pierres de taille qui couronnent la façade de l'église, les contreforts et les murs extérieurs des chapelles se sont détériorées sous l'effet du gel et de la pluie.



→ **1937** : La chute d'un pilier d'une ouverture du clocher a causé de sérieux dégâts à la toiture et à la voûte du chœur de l'église ; un autre pilier menace ruine. Un marché est passé avec M Fayard Marius selon les plans de M Tindland, architecte à Saint Donat.

→ **1988** : Rénovation de l'église : toiture, voûte, peinture et électricité sont reprises.

→ **1990** : Réfection de la sacristie et installation d'une sonorisation.

→ **1992** : Installation d'un chauffage moderne et efficace.

Documents sources :

Séries 2O 644 et 2O 977 aux archives départementales de la Drôme

Document 4 P 306 aux archives diocésaines



Vendredi 29 août • 10h

→ D'UNE ÉGLISE À L'AUTRE

Rendez-vous : Église Saint-Michel,
Saint-Michel-sur-Savasse

De son emplacement actuel dans la vallée, à proximité des voies de communication, au hameau d'origine sur les hauteurs, retracez le déplacement de la commune intervenu au XIX^e siècle. À travers ruelles et champs, entre l'église du bourg et la ruine de l'ancien prieuré au charme romantique, se dessine l'histoire d'une époque en pleine réorganisation administrative et culturelle.

Parcours de 2km environ

Chaussures de marche recommandées

N'OUBLIONS PAS CLIO

Cette chronique est dédiée à Clio qui sait tout de nous. Elle est bienveillante envers ceux qui l'écoutent, terrible envers ceux qui la méprisent. Mieux vaut s'en souvenir.

Vous avez dit Clio ? Qui est Clio ?

Dans la mythologie grecque, Clio était la fille du dieu qui éclaire le monde (Zeus) et de la déesse de la mémoire (Mnemosyne). Pas étonnant qu'avec de tels parents, elle soit devenue la muse de l'histoire.

L'histoire est la science qui étudie et écrit le passé de l'humanité pour que les hommes s'en souviennent. Le premier paragraphe du premier livre d'histoire, écrit vers 400 avant J-C, est on ne peut plus explicite. « *Hérodote d'Halicarnasse présente ici les résultats de son Enquête afin que le temps n'abolisse pas le souvenir des actions des hommes et que les grands exploits accomplis, soit par les Grecs, soit par les Barbares, ne tombent pas dans l'oubli* ».

C'est très bien me direz-vous, mais à part, enquiquiner les élèves, donner du travail aux historiens, fournir des sujets de romans ou films, à quoi l'histoire peut-elle servir ?

L'histoire : un passé qui éclaire le présent.

Ce sont les hommes qui font l'histoire. Ils la font de leur vivant. L'historien Marc Bloch définissait ainsi son métier : *L'historien ressemble à l'ogre de la légende. Là où il sent la chair humaine, il sait que là est son gibier*. L'histoire a commencé quand les hommes ont commencé à écrire, vers 3300 avant JC. Depuis, ils ont enregistré tout ce qu'ils ont inventé et expérimenté pour s'adapter aux mutations de leur environnement. Cette mémoire plurimillénaire a fait de nous ce que nous sommes : *chaque homme porte en lui, la totalité de la condition humaine*. Il n'y a pas d'un côté les hommes d'hier et nous de l'autre, il n'y a que des hommes indissolublement unis au sein de l'humanité.

Au premier siècle avant notre ère, Lucrèce disait : *ce que les hommes sont aujourd'hui, ce que les hommes seront demain, ils l'ont toujours été*. Savoir ce que nos prédécesseurs ont fait, dans quelles circonstances et ce qui s'en est suivi, nous permet d'exercer notre libre arbitre et de choisir notre itinéraire de vie pour que *la prochaine étape soit meilleure que la précédente et que notre joie demeure quand nous serons arrivés*.

Un peuple qui oublie son histoire est condamné à la re-vivre.

En 1992, l'historien américain Francis Fukuyama a publié *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*. Il expliquait que l'humanité avait failli s'anéantir elle-même au vingtième siècle mais qu'elle s'était ressaisie. La chute du Mur de Berlin avait été pour elle la Révélation suprême : *l'universalisation de la démocratie libérale occidentale est la forme finale de tout gouvernement humain*. Ainsi est né le nouvel ordre mondial qui devait apporter la paix, la liberté et le bonheur. Nous l'appelons mondialisation, les

Américains globalisation car, selon Fukuyama *il est impossible d'imaginer que [ce nouvel ordre mondial] soit substantiellement différent de notre monde*. Trente ans plus tard nous savons ce que valent ces belles paroles. Le monde est retourné à l'état de guerre froide, avec des ennemis résolus à faire rendre gorge à l'Occident.

Si la pertinence d'une théorie se mesure à l'aune de ses succès, force est d'admettre que la mondialisation est une très mauvaise idée et que Fukuyama s'est trompé.

Clio est vivante, elle n'a que faire des oburgations des hommes. Elle est née avec l'humanité, elle mourra avec elle et quand cela arrivera, personne ne sera en état de rédiger leur acte de décès. Cependant nous persistons à l'ignorer. Bien qu'elle n'ait de cesse de nous rappeler, preuve à l'appui, que *revenir en arrière ne fait jamais que nous ramener à cette même situation d'où justement a surgi la crise*, nous nous obstinons à remettre le même ouvrage sur le même métier en espérant que cette fois-ci ça marchera. Comme préparer l'avenir en cultivant la nostalgie doloriste.

Ce qu'il y a de plus difficile à apprécier et à comprendre, c'est ce qui passe sous nos yeux. (A. de Tocqueville)

Les hommes du vingtième siècle vivaient sous le signe du progrès et des Lumières, ils obéissaient à la Raison. Ils savaient qu'ils pouvaient compter sur le potentiel d'invention (découverte d'une solution) et d'innovation (validation de cette solution) de l'espèce humaine pour que le futur soit encore plus beau que le présent. Aussi pouvaient-ils profiter sans arrière-pensée d'un monde dont ils s'étaient rendus maîtres et possesseurs et croire en la pérennité de leur mode de vie.

Prise de vertige et désorientée par sa propre audace, l'humanité taradée par la crainte d'enfreindre l'interdiction originelle d'être heureuse ici-bas, a choisi la voie de la repentance et du précautionnisme. Elle cautionne les prophéties apocalyptiques des *prédicants* qui vitupèrent les hommes pour leur malignité envers la Nature, sa nouvelle déité. Elle honore les *flagellants* qui les enjoignent à venir à résipiscence et à se contenter désormais d'une vie sobre dans un monde désespérément gris, vert-de-gris.

Le drame des hommes c'est qu'ils ne savent pas que l'Histoire est tragique. Il n'y aura jamais de repos sur la terre pour les hommes de bonne volonté. Mais il leur est permis d'espérer que tôt ou tard l'humanité retrouvera la raison et que les hommes retiendront la leçon de Clio : *arrêtez de bégayer vos vies et je cesse de me répéter, alors les Lumières réillumineront le monde*.

Lucien Parat. Inesys1@orange.fr

FAUNE ET FLORE

Un nichoir à chouette effraie dans le clocher de l'église :

Un geste pour la biodiversité

Le lundi 26 mai 2025, un nichoir à chouette effraie a été installé dans le clocher de l'église de Saint-Michel-sur-Savasse. Par l'association "Le Vivant c'est Chouette", qui œuvre pour la sauvegarde de cet oiseau nocturne protégé.

La chouette effraie, aussi appelée dame blanche, voit ses lieux de reproduction disparaître progressivement, en raison notamment de la rénovation des bâtiments anciens. Pour contrer cette tendance, l'association installe des nichoirs dans des sites favorables afin de redonner à l'espèce des opportunités de nidification.

L'association est aujourd'hui à la recherche de nouveaux sites d'installation sur notre commune : granges, bâtiments anciens ou récents, greniers accessibles, etc. Toute personne disposant d'un lieu approprié et souhaitant participer à cette démarche de sauvegarde peut se manifester.

Contact : M. Michel Didier 06.82.19.56.49



BON A SAVOIR

Fermeture estivale de la mairie du 11 au 21 août inclus

Visite guidée du village le vendredi 29 août à 10h

Forum des associations le samedi 30 août

Repas des seniors le samedi 6 décembre

Marché de Noël le dimanche 14 décembre

secrétariat : 04.75.02.63.48
Email : saintmichelsursavasse@valenceromansagglo.fr
Site: www.saintmichelsursavasse.fr
Horaires d'ouverture au public : le lundi de 16 h à 19 h,
le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
Permanence du Maire et des adjoints : le lundi de 17h à 19h

Elémentaire : 04.75.05.00.74
Maternelle : 04.75.02.74.24
Cantine/garderie : 09.63.69.00.74 et 07.88.77.40.83

La boulangerie : 04.75.05.90.14

tél : 04.75.45.39.50
Horaires d'ouverture : le mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h

(intersection de la RD52 et du chemin de la Jassaudière)
Prochaines dates : 20 septembre et 22 novembre 2025 de
8h30 à 12h.

7h30 –14h (du 16 juin au 30 août)

Gendarmerie 04.75.45.11.13

Ou en téléchargeant l'application « Panneau pocket »

Le conseil municipal vous souhaite un bel été !

